

FO se positionne pour la signature du volet RH du « Ségur de la Santé »

La Fédération FO des personnels des Services Publics et de Santé, après avoir consulté l'ensemble de ses délégués régionaux, groupements départementaux et syndicats sur le protocole d'accord du Ségur de la Santé des carrières et rémunérations, a reçu un mandat clair de ses instances pour valider le protocole d'accord soumis aux organisations syndicales représentatives de la Fonction Publique Hospitalière. Cet accord est un compromis acceptable reconnaissant l'engagement sans faille des agents hospitaliers et des EHPAD pendant la crise sanitaire et pendant plusieurs années où ils étaient les oubliés de la République.

Néanmoins, ce protocole de revalorisation n'est qu'une étape et ne serait être le solde de tout compte. Si l'augmentation des salaires est un axe de reconnaissance, les conditions de travail, le financement et investissement des hôpitaux, et l'engagement fort du Ministre de la Santé sur l'arrêt des fermetures de lits et services, ne sont pour l'instant pas tous à la hauteur des attentes de la Fédération FO-SPS.

C'est pourquoi, cette signature ne marquera pas l'arrêt de nos revendications légitimes et le combat continue pour toujours améliorer les intérêts moraux et collectifs de nos mandants, agents de la FPH.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 10 juillet 2020